



# Négociations en cours de l'accord dit : « pluriannuel »

## Réunion d'information et d'échanges

Sections RENAULT

Dans le hall de la Ruche, le mardi 29 novembre à 12h

N° 65

5 décembre 2016

**Interventions du SM-TE portées par Noël Daurian et Olivier Debesse,  
à retrouver sur : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)**

**Noël Daurian** : « J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. La liste soutenue par le SM-TE a été qualifiée pour la prochaine élection au conseil d'administration pour le représentant des salariés actionnaires. Je tiens déjà à remercier ceux d'entre vous qui nous ont parrainés et qui nous ont donc aidés à nous présenter.

Si je suis élu, je serai votre représentant au conseil d'administration et ferai partie des 4 administrateurs qui représentent les salariés au conseil d'administration. Carlos Ghosn aura un opposant en face de lui, quelqu'un qui contrera sa politique de délocalisation.

Beaucoup de personnes, y compris des hiérarchiques, ont accepté de me parrainer avec les idées que je défends pour lutter contre les délocalisations, contre les baisses de salaires et la mise en concurrence des salariés, contre les régressions sociales des différents accords depuis 2013. Celui qui est en cours prépare aussi des régressions sociales.

Donc, **il y a un espoir car d'autres solutions sont possibles**, et ces solutions, je vais les défendre au conseil d'administration.

Je remercie encore ceux qui nous ont parrainés ».

### COMMUNIQUÉ

Noël Daurian et Olivier Debesse, ayant recueilli un nombre suffisant de parrainages dans 10 établissements Renault sas ou filiales, leurs candidatures ont été validées par le service compétent de Renault.

**Vous pourrez donc voter pour eux sous le nom de liste : « Salariés actionnaires & SM-TE Travaillons ensemble » du 2 au 12 janvier 2017**

*Les candidats remercient celles et ceux qui nous ont parrainés et s'engagent à les représenter fidèlement au CA de Renault*

**Bon à savoir : l'élection/désignation de l'administrateur représentant les salariés actionnaires commencera par un vote en janvier. Mais c'est l'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'avril 2017 qui nommera l'administrateur parmi les deux candidats ayant obtenu le plus de voix lors du scrutin de janvier.**

#### Décès d'un salarié du Technocentre

Le syndicat SM-TE présente ses condoléances à l'épouse du salarié et à sa famille, ainsi qu'à ses collègues et aux membres de son UET.

#### Le syndicat SM-TE se constitue Partie Civile

Vues les circonstances particulières dans lesquelles ce drame est intervenu, peu après un entretien disciplinaire, le syndicat SM-TE a décidé, au nom de la défense de l'intérêt collectif de la communauté de travail, de se constituer partie civile auprès des autorités judiciaires comme le lui confèrent la Constitution et le Code du Travail. A cette fin, le SM-TE a déposé une plainte contre « X ».

**Olivier Debesse** : « Je vous pose une question : connaissez-vous le nom des organisations syndicales qui négocient en ce moment ?

Il s'agit de la CGT, la CFDT, FO et la CFE-CGC.

Je vous pose une autre question : **est-ce que vous connaissez le nom des Délégués Syndicaux Centraux qui ont la responsabilité de mener les négociations et éventuellement de signer ou de ne pas signer l'accord ?**

Il y en a pour lequel c'est assez clair, il s'agit de la CGT, puisque le Délégué Syndical Central CGT, Fabien Gache, a organisé une réunion des salariés le 18 novembre. Au moins, il a le mérite d'avoir communiqué auprès des salariés.

Le problème, c'est que nous ne connaissons pas, moi le premier, le nom des négociateurs des autres organisations syndicales.

**Ces Délégués Syndicaux Centraux, que représentent-ils finalement ? Ils représentent leurs confédérations syndicales ou ils représentent les salariés ?**

Au-delà du mécontentement légitime que l'on peut avoir dans la redescende d'information, faites tant par la Direction de Renault, que par les organisations syndicales représentatives, nous serions en droit d'avoir un peu plus d'informations et d'éléments et donc, **on doit se poser la question de la représentation des salariés au sein de l'entreprise.**

Il est important dès maintenant, d'y travailler. Vous savez que cela passe par les élections des Comités d'Etablissement. **Nous allons rentrer, en 2017, dans un nouveau cycle de renouvellement des instances.** Si on ne veut pas subir éternellement des décisions prises par des gens qui sont totalement « hors sol », il va falloir, sérieusement, que les salariés prennent le contrôle des organisations syndicales déjà représentatives, ou s'engagent massivement pour permettre à d'autres syndicats de devenir représentatifs. Nous, les salariés, en tant que communauté de travail, nous devons être réellement représentés dans les différentes instances.

Je vous invite à réfléchir dès maintenant : les élections vont reprendre sur Guyancourt l'an prochain, en novembre 2017. Si on ne s'organise pas rapidement, les mêmes seront reconduits pour quatre ans ».

**Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE**

**Pour permettre au plus grand nombre de se réapproprier le syndicalisme, le syndicat SM-TE s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.**

**Bulletin d'adhésion et de soutien** : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) cotisation annuelle : 30 à 50 €.

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)